

J'ai de l'eau dans mon sous-sol, pouvez-vous m'aidé ?

Par feuvrel, le 10/08/2009 à 15:44

Bonjour,

je fais construire une maison sur sous sol, mais il y a de environ 30 cm d'eau autour du sous sol et 10 cm a l'interieur, le constructeur nous a confirmez que c'était normal et que ce n'était pas un terrain inondable, mais même qu'il ne pleut pas l'eau continu de monter, les murs sont humides... moi et mon conjoint n'avons aucune connaissance dans ce domaine mais nous pensons qu'il y a arnaque, on nous a conseiller de drainer mais cela nous fait des frais suplémentaire qui n'était pas prévu dans notre budjet, nous ne savons pas si un drainage fera l'affaire... que puis-je faire ?

merci pour votre aide.

Par mimi1985, le 12/08/2009 à 14:37

Bonjour,

S'il s'agit d'un vide-sanitaire, cela peut arriver que vous ayez de l'eau dedans car dans le cas d'un VS le constructeur ne pose pas de drain c'est à la charge du client s'il le souhaite. Par contre s'il s'agit vraiment d'un sous-sol, le constructeur doit vous poser le drain pour que celui-ci soit étanche, c'est compris dans votre contrat normalement.

Il faut regarder dans votre contrat si vous avez un vide-sanitaire ou un sous-sol car cela change l'obligation du constructeur.

descriptive, il y a toutes les informations dedans.

Pour savoir exactement ce qui vous ai du par le constructeur, regardez votre notice